



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **CLORA SA**, Av. du Mont-Blanc 31, 1196 Gland
2. Déclaration de faillite: 05.05.2017
3. Suspension de faillite: 30.05.2017
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 19.06.2017
5. Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : la société a pour but, en conformité avec la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE): toutes opérations commerciales, en particulier achats, ventes et installations de biens mobiliers et immobiliers, études, conseils et prestations de services dans les domaines des infrastructures et des énergies renouvelables; prise, achat, vente, administration et gestion de participations dans toutes sociétés ou entreprises et gestion et financement de telles participations.

Office des faillites de l'Arrondissement de la Côte
1260 Nyon 1

03557329

